

BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES (3 ANS)



ACQUÉRIR UNE QUALIFICATION DANS LES MÉTIERS DE SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES.



OBJECTIFS

- Contribuer au bien-être des personnes dans les actes de la vie quotidienne.
- Connaître les populations et les services existants.
- Participer au développement du territoire et mener des projets.
- Coordonner et animer des équipes.
- Communiquer avec les personnes, leur entourage.
- Évaluer la qualité des prestations.



FORMATION PAR ALTERNANCE SUR 3 ANS

Cette formation est articulée autour de 16 à 18 semaines par an de formation théorique et de 22 à 24 semaines par an en entreprise. Au rythme de 2 semaines par mois au centre de formation.



CONTENU ET ORGANISATION DE LA FORMATION

MODULES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

- Santé, Hygiène, Economie Sociale et Familiale.
- Connaissance du public et des institutions sanitaires et sociales.
- Techniques d'animation du territoire et des populations.
- Biologie.

MODULES GÉNÉRAUX

- Français.
- Education socio-culturelle.
- Histoire-Géographie.
- Sciences-Economiques.
- Anglais.
- Education Physique et Sportive.
- Mathématiques.

ENSEIGNEMENTS À L'INITIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Méthodologie préparatoire aux concours (oral, tests psychotechniques, culture générale).
- Orientation Professionnelle.

L'ÉVALUATION

- Le bac pro s'obtient de la manière suivante :
- 50% en Contrôle en Cours de Formation.
 - 50% en épreuves terminales.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS.
- Concours de la santé
et du social

DÉBOUCHÉS

- Insertion dans la vie active,
Création d'entreprises.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le jeune est issu :
- d'une classe de 3^e.
 - d'une classe de CAP ou de CAPA.